

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD1185

présenté par
M. Pierre Cazeneuve, rapporteur

ARTICLE 16 BIS

À la première phrase de l'alinéa 4, substituer au mot :

« implantation »,

le mot :

« installation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.